Ecole Superieure d'Informatique et de Gestion des Entreprises

E.S.I.G.E

Formation initiale et continue

G BTS-IIC

B.T.S- LICENCE- MASTERS: Comptabilité- Commerce International- Informatique de gestion- Tourisme

MODULE: Comptabilité- Informatique - Ventes et marketing- Logistique et Transport- Transit

Etablissement habilité par le MESupRES et homologué par Fonction Publique

	Pagares et nomologué par Fonction Publique				
Année : 2020		- assigne			
	FORMULAIRE				
Nom: Mr/Mme/Mlle	B.E.MIHAJA	□ DE PRE- INSCRIPTION□ D'INSCRIPTION			
Nationalité: Malayasy	BEMIHAJA Octobre 2005 à Ants anambao SOTEMA OA Pays Musi Tél. 032905 IANAHAJA Louis FB: R	PHOTO			
Adresse des parents Antsol Ville: A. l. hy. Code postal 4. Nom et prénoms du tuteur: Adresse du tuteur Antana	Pays Mich Tél. 0326455:	074e.mail			
FORMATION: •BTS	Pays M Con Tel. 0.32.02.7	Année			
	FILLE	Œ *			
	Information Information	e International ité et finances ue de gestion t Hôtellerie			
Le droit d'inscription ainsi que les fra	ais d'administration de 80 000 Ariary (s conditions générales et déclare les estates et de le les estates et de le les estates et déclare les estates et déclare les estates et de le le les estates et de le les estates et de le les estates et de le le le les estates et de le les estates et de le les estates et de le le le les estates et de le les estates et de le	000 Ariary (300 000 Fma)			
Parents	<u>Signatures</u>				
		Etudiant(e)			

B.P: 448 Tsararano Ambony- 401 MAHAJANGA Tel: 032 04 585 81 - 034 14 925 95



Université de Mahajanga

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Sanindrazana - Fandrosoana



Office du Baccalauréat

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE UNIVERSITÉ DE MAHAJANGA

DIPLÔME DE BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Président du Comité Intérimaire de l'Université de Mahajanga par délégation du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientisique,

Vu l'Ordonnance N°92-030 du 17 juillet 1992 portant création des Universités,

Vu le Décret N°2002-565 du 04 juillet 2002 abogeant et remplaçant le Décret N°2002-177 du 11 avril 2002 modifié et complèté par les Décrets N° 2010-129 du 11 mars 2010, N°2012-688 du 10 Juillet 2012 et N°2015-1510 du 09 novembre 2015 fixant l'organisation et le fonctionnement des Universités et des Établissements d'Enseignement Supérieur,

Vu l Arrêtê n°3737/2021-MESupReS portant application du décret n°2021-101 du 27 janvier 2021 sur la création d'un Comité Intérimaire et de nomination de ses membres à l'Université de Mahajanga, Vu le Procès-verbal dressé et signé par le Président du Jury de la série A2 en date du 9 novembre 2020, certifiant que l'Impétrant a rempli les conditions règlementaires exigées et a subi avec succès les épreuves en vue de l'obtention du Diplôme

de Bachelier de l'Enseignement Secondaire.

Nom:

RABEMIHAJA Jacquelin

Original qui nous a été présenté Mr copie certifiée conforme

e 1 0 NOV 2022 de l'Office du Baccalauréat

Neles le: 29 octobre 2005 à Antsohihy (MADAGASCAR)

Inscrit(e) sous le numéro : 2673858 à la session du 19 octobre 2020

Le Diplôme de BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE Série A2

bour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés Mahajanga, le 13 avril 2021

Mention: Passable

Le Président du Comité Intérimaire le l'Université de Mahajanga

Simpetrant

Expédition conforme et de délivrance du diplôme enregistré sous le NUMÉRO D'ORDRE: 874554

auprès du Service de Baccalauréat de l'Université de

Prof. RASDAMANANJARA Jeanne Angelphine



ETAT- CIVIL

FAHA: 86 17 Desambra 2010 Fanjanahana RABEMIHAJA Jacquelin



REPOBLIKAN I MADAGASIKARA Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

Teny midina laharana faha- 788 -MJ/CAB tamin'ny 29 Desambra 1961 nataon'ny Minisitry ny Fitsarana sy Mpitahiry ny Kasem-panjakana.

= KOPIAN'NY SORA-PIANKOHONANA =

Nalaina tamin'ny bokim-piankohonana ao Antsohihy, taona folo sy
roa arivo
Izao soratra manaraka izao :
Androany fito ambin'ny folo Desambra, taona folo sy roa arivo, tamin'ny valo ora maraina, dia tonga teo anatrehanay, RAKOTONDRAVONY Victor Mikhet, mpiandraikitra ny sora-piankohonana ao Antsohihy -
NDRIANAHAJA Louis, teraka tamin'ny enina ambin'ny folo Mai, taona iraika amby fitopolo sy sivin-jato sy arivo, tao Mandritsara, Adjoint Technique Agricole, monina ao Ambalakida-Antsohihy, ka nampanoratra anay ny fanjanahana an'i RABEMIHAJA Jacquelin, zazalahy, teraka tamin'ny sivy amby roapolo Oktobra, taona dimy sy roa arivo, tao Antsohihy (Acte N° 865 du 30/10/05), zanany tamin' i Ramatoa: RABE Charloth -
Miara-manao sonia aminay ny mpangataka, rehefa novakiana taminy ity soratra ity -/
======= MANARAKA NY SONIA ========
=
Kopia manontolo nadika tamin'ny boky androany 06 Oktobra 2022

NY MPIANDRAIKITRA NY SORA-PIANKOHONANA





DISTRICT D'ANTSOHIHY

jusqu'à ce jour.

COMMUNE URBAINE ANTSOHIH

FOKONTANY: AMBALAKIDA

No ... 29 32

- CERTIFICAT DE RESIDENCE -

Je soussigné, Le Chef de Fokontany Ambalakida Commune Urbaine Antsohihy certifie que ; Mr - Mine - Mite: RABE MIHAJA JACQUELES Né(e) le: 29 estabra 2005 à ANTSOHLITY Carte d'Identité Nationale N°: Délivrée le à à Duplicata du : à à Pere: NDRINAHAJA Louis Mère: RABE Charloth Profession: Apianatra Nationalité: Maragase Passe port no Date de validité et figuré sur la liste des membres de la communauté n°....... Mouil: Complement de dossier

Réside à Fokontany Ambalakida, Commune Urbaine Antsohihy, depuis

En foi de quoi, le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ant South Hille LE CHEP DE POKONTANY NY

BAZAFIMANIANTSOANAL Victor Pennin UNIVERSITE DE MAHAJANGA OFFICE DU BACCALAUREAT

BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Année

RELEVE DES NOTES

Mme - Mlle - M.

RABEMIHAJA Jacquelin

né(e) le :

29/10/2005

Antsohihy

Centre:

: ANTSOHIHY

Numéro d'inscription:

: 2673858

Série:

: A2

Matières	Coeff	Notes défin	NotesMax
Malagasy	4	44,00	80
Histoire - Géographie	4	40,00	80
Philosophie	4	36,00	80
Mathématiques Générales	3	23,25	60
Français	2	18,00	40
Sciences Physiques	2	31,50	40
Anglais	1	10,50	20
Sciences Naturelles (Facultative)	BONI	0,00	20
	100		
	1		
TOTAL	20	203,25	400,00
MOYENNE:		10,16	

Décision du Jury: Admis

Mention: Passable

, le 24 novembre 2020



